



Université
Paul Sabatier
TOULOUSE III

Faculté de Médecine Toulouse-Rangueil

LE PRESIDENT

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de Master.

Arrête

Article unique :

Le jury du **Master 1^{ère} année mention Ethique**, parcours type Ethique du Soin et Recherche (Philosophie, Médecine, Droit), Diplôme en Co habilitation entre l'Université Toulouse I Capitole l'Université II Jean Jaurès et l'Université Toulouse III Paul Sabatier,

Est composé comme suit pour l'année universitaire **2019/2020** :

Membres du jury :

M. le Professeur Louis BUJAN, Président

Mme BASTIANI Flora

M. le Professeur Xavier BIOY

Toulouse, le 05 novembre 2019

La Présidente de l'Université,

La Présidente de l'Université Paul Sabatier,
par ~~Richard CUNET~~,
Le Vice-Président de la CFVU
Richard CUNET
Régine ANDRE-OBRECHT

